

2024-0802  
2024-04-30

# Doktor Doom Go Green répulsif à base d'ail contre les moustiques dans les jardins et plus

Concentré émulsifiable

Pour traitement généralisé à l'extérieur autour des maisons, des jardins, des piscines,  
des terrains de jeux, des aires de camping-car et des marinas

COMMERCIAL

PRINCIP ACTIF: Huile d'ail ... 1,25 %

Contient du benzoate de sodium à raison de 0,1 % et du sorbate de potassium à raison de 0,05 %  
à titre d'agent de conservation

Avertissement, contient l'allergène soya

NO D'HOMOLOGATION 35133 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT  
PEUT IRRITER LES YEUX ET LA PEAU  
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU: 900 ml – 1 050 litres

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER LE PRODUIT

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

753146 AB Ltd o/a Ultrasol Industries Inc.  
10755-69 Ave NW  
Edmonton, AB T6H 2C9  
780-432-6535  
[WWW.Doktordoom.com](http://WWW.Doktordoom.com)

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Doktor Doom Go Green répulsif à base d'ail contre les moustiques dans les jardins et plus est une solution concentrée à diluer faite à base d'ail pour vaporisée sur les plantes, les arbustes, la pelouse, les structures extérieures et avant la tenue d'événements à l'extérieur pour chasser les moustiques.

Presque tout de suite après la pulvérisation de Doktor Doom Go Green répulsif à base d'ail contre les moustiques dans les jardins et plus, son odeur éloigne les moustiques. Une odeur temporaire d'ail peut être perceptible dans la zone traitée après l'application.

## MODE D'EMPLOI

Bien agiter le produit avant l'usage. 900 mL traite 280 m<sup>2</sup> (3,000 pieds carré).

Pulvérisateur de boyau d'arrosage: Verser le produit concentré dans la bouteille du pulvérisateur et régler le pulvérisateur à 10 (10 ml/L) et utiliser 900 ml du produit concentré par 280 m<sup>2</sup> (3,000 pieds carré) de surface traitée.

Pulvérisateur à pompe: Ajouter 80 ml du produit concentré par litre d'eau et utiliser 900 ml du produit concentré par 280 m<sup>2</sup> (3000 pieds carré) de surface traitée.

Pulvériser jusqu'au point d'égouttement. Pour obtenir des résultats optimums, pulvériser tôt le matin ou tôt en soirée lorsque le vent est faible.

Pulvériser sous les feuilles des buissons, des arbres, des haies et arbustes, des jardins, du gazon, des bâtiments, des murs, des structures et sous les terrasses. Pulvériser sur 10 mètres (33 pieds) dans les herbes hautes. Répéter l'application lorsque les moustiques réapparaissent ou après une forte pluie. **NE PAS APPLIQUER SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE.** L'odeur peut imprégner les poils d'animaux, mais elle se dissipera en quelques jours. L'huile d'ail peut laisser des traces sur certaines plantes et surfaces. Limiter l'application à une petite surface ou à des plantes individuelles pour déterminer la compatibilité.

## MISES EN GARDE

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS** Ne pas avaler. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Peut irriter la peau et les yeux. Éviter d'inhaler ou de respirer le brouillard ou les vapeurs du produit. Sensibilisant cutané potentiel. N'appliquer que si le risque de dérivation des vapeurs est minimal. Toute personne sensible ou allergique à l'ail doit éviter de manipuler ce produit. Toute personne sensible ou allergique à l'ail doit éviter les zones traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches ou qu'il y ait eu une forte pluie. Les préposés à l'application et les autres personnes qui manipulant le produit doivent porter des lunettes de protection, une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, ainsi que des chaussures et des chaussettes.

## PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la victime est capable d'avalier. **NE PAS** faire vomir la victime à moins d'une indication contraire du centre antipoison ou du médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire

pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

## ENTREPOSAGE

Afin de prévenir la contamination, entreposer ce produit dans un endroit chauffé et ventilé. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale . Protéger du gel.

## ÉLIMINATION

### CONTENANTS JETABLES

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter l'eau de rinçage au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale/territoriale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

### CONTENANTS RÉUTILISABLES

Ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant) pour être éliminé. Il peut être rempli uniquement avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur l'étiquette. Toute utilisation non conforme à ce mode d'emploi représente une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## *ÉNONCÉS DE MARKETING FACULTATIFS*

*Crée une zone sans moustique instantanément*

*Récupérer votre propriété*

*Fabriqué au Canada*